



C C E E  
LA RÉUNION

# **BILAN D'ACTIVITÉS**

## **DU**

# **CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Région Réunion

**EXERCICE 2019**

*Adopté en Assemblée plénière du 10 juin 2020*

---

# SOMMAIRE

	Pages
<b>I. INTRODUCTION</b>	
1.1 Le budget du CCEE en 2019 .....	4
1.2 Le taux global de réalisation budgétaire .....	4
1.3 Les dépenses du CCEE en 2019 .....	4
1.4 Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2019 par les différentes instances du CCEE .....	5
1.5 Le personnel administratif .....	6
<b>II. ACTIVITÉS DES INSTANCES DU CCEE</b>	
2.1 Les saisines	
2.1.1 Les saisines obligatoires .....	7
2.1.2 Les saisines spécifiques .....	7
2.2 Les réflexions et les actions des instances	
2.2.1 La commission 1 « Vivre ensemble » .....	7
2.2.2 La commission 2 « Égalité des chances » .....	10
2.2.3 La commission 3 « Cohésion sociale » .....	12
2.2.4 La commission 4 « Cadre de vie et développement territorial durable » .....	14
2.2.5 La commission 5 « Media, audiovisuel & communication » .....	15
<b>III. LE COLLOQUE INTER-CCEE</b> .....	16
<b>IV. LES MISSIONS</b>	
La conférence permanente annuelle des présidents des CCEE des régions d’Outre-mer et du département de Mayotte – 1ère phase .....	19
<b>V. Les représentations extérieures</b> .....	21
<b>VI. Les publications du CCEE</b> .....	22
<b>ANNEXES</b>	
Annexe n° 1 : Budget du CCEE pour l'exercice 2019 .....	24
<b>TABLE DES SIGLES</b> .....	25

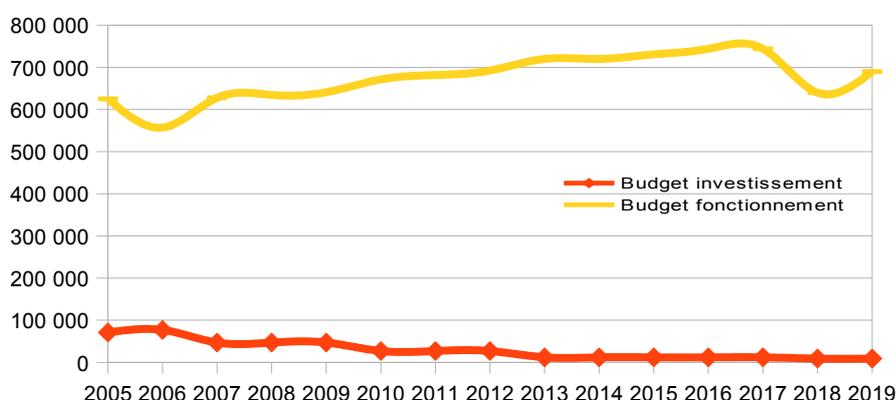
## I. INTRODUCTION

Le présent rapport relate l'activité du CCEE pour l'exercice 2019. Il est souligné que cette activité a été essentiellement marquée par la préparation et l'organisation du colloque inter-CCEE et du concours littéraire en créole réunionnais LanKRéol avec une déclinaison scolaire : LanKRéol pou Lékol.

### 1.1 Le budget du CCEE en 2019

Le budget du Conseil était de l'ordre de 699 120 €, dont 9 120 € en investissement, et 690 000 € en fonctionnement (cf. annexe 1). On constate une augmentation d'environ 1,08 % de la part fonctionnement par rapport à celui de 2018. En ce qui concerne le budget d'investissement, celui-ci stagne depuis plusieurs exercices à moins de 10 000 €, d'autant que le CCEE, en tant que conseil consultatif n'a pas vocation à investir comme le ferait une collectivité.

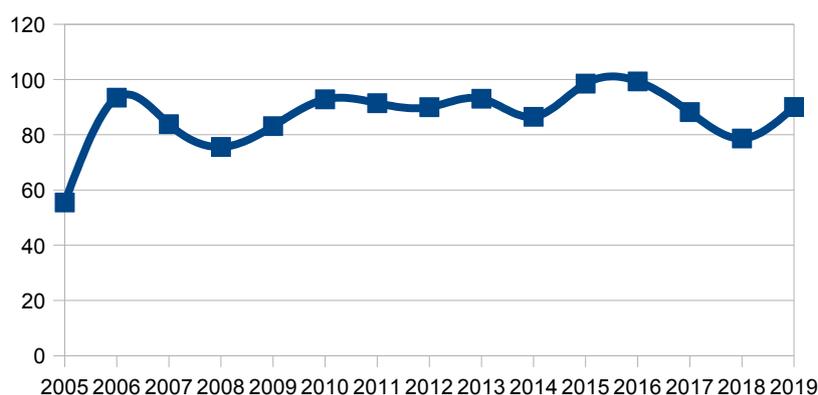
Évolution du budget du CCEE de 2005 à 2019



### 1.2 Le taux global de réalisation budgétaire

Le taux global de réalisation budgétaire en 2019 est de l'ordre de 90 %. Pour rappel le taux de réalisation globale de 2018 était d'environ 78 %.

Le graphique suivant retrace l'évolution de cet indicateur de 2005 à 2019 :



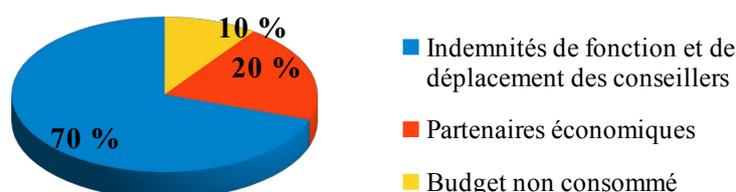
### 1.3 Les dépenses du budget en 2019

Les dépenses pour l'exercice 2019 ont été réparties de la manière suivante :

- 69,71 % (soit 487 372 euros) ont servi au paiement des indemnités de fonction et de déplacement des conseillers ;

- 20,39 % (soit 142 537 euros) ont été dépensés en direction de partenaires économiques divers dont 0,08 % (soit 569 euros) en section investissement pour l'acquisition de matériel (inventaire disponible au CCEE) et 20,31 % (soit 141 967 euros) en section fonctionnement ;
- 8,68 % des crédits affectés au budget de fonctionnement du CCEE pour l'exercice 2019 n'ont pas été consommés (soit 60 660 €). Et 1,22 % des crédits affectés au chapitre de l'investissement n'ont pas été consommés.

### Répartition des dépenses du CCEE en 2019



### 1.4 Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2019 par les différentes instances du CCEE

Le tableau ci-dessous illustre l'activité du CCEE pour l'année 2019 avec **141 réunions** statutaires (Assemblées plénières, Bureau, Bureau restreint, commissions et groupe ad hoc) avec un **taux de présence moyen de 65 %**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Assemblée plénière		1	1			1				1			4
Bureau	1	1	2	1		3	1	1	2	3	1	1	17
Bureau élargi				1	1	1							3
Bureau restreint			1					1	1				3
Commission 1 "Vivre ensemble"	1	3	3	3	2	6	2	4	2	3	2	1	32
Commission 1 "Vivre ensemble" élargie à la commission 5 « Médias, audiovisuel & communication »								1					1
Commission 2 "Égalité des chances"	1	2	1	2	1	2	1	2	3	2	2		19
Commission 2 "Égalité des chances" élargie					2						1	1	4
Commission 2 "Égalité des chances" conjointe à la commission 3 « Cohésion sociale »						1							1
Commission 3 "Cohésion sociale"	2	2	1	1	2	1	1	3	3	2		1	19
Commission 4 "Cadre de vie et développement territorial durable"	1	4	4	1	1	2	1	2	2	3	2	1	24
Commission 5 "Médias, audiovisuel & communication"		3	2	1	1	1		2		1			11
Groupe ad hoc "Affaires générales, financières et européennes"			1		1					1			3
<b>TOTAUX</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>141</b>

En ce qui concerne les groupes de travail et les groupes de projet le détail est le suivant :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Groupes de projet "LanKRéol"		2				1	1	1			1		6
Groupes de projet "LanKRéol pou lékol"			2	2	1							1	6
Réunions de travail « LanKRéol pou lékol »										1	2		3
Groupe de travail « Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien »	2		2	3									7
Groupe de travail Commission 2 « Égalité des chances : Colloque inter-CCEE									1	1			2
Groupe de travail « Colloque inter-CCEE »						1	2						3
Réunions de travail diverses			1	2	4	2				1			10
Représentations extérieures				1	4	12	4	2	9	6	6	9	53
<b>TOTAUX</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>90</b>

Tableau statistique des instances de travail dans l'activité du CCEE pour l'exercice 2019 :

	Instance suivie par	Secrétariat assuré par	Nbre de réunions	%
Assemblée plénière	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	4	2 %
Bureau	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	17	10 %
Bureau restreint	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	3	2 %
Bureau élargi	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	3	2 %
Commission 1 "Vivre ensemble"	Josiane ROBERT	Marie SAUTRON	32	18 %
Commission 1 "Vivre ensemble" élargie à la Commission 5 "Médias, audiovisuel & communication »	Josiane ROBERT	Marie SAUTRON	1	1 %
Commission 2 "Égalité des chances"	Bernadette BERTIL	Marie SAUTRON	19	11 %
Commission 2 "Égalité des chances" élargie	Bernadette BERTIL	Marie SAUTRON	4	2 %
Commission 2 "Égalité des chances" conjointe à la Commission 3 "Cohésion sociale"	Bernadette BERTIL Saravanan RANGARADJOU	Marie SAUTRON Rachel GOMEZ	1	1 %
Commission 3 "Cohésion sociale"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	19	11 %
Commission 4 "Cadre de vie et développement territorial durable"	Sarah LAFITTE	Rachel GOMEZ	24	13 %
Commission 5 "Médias, audiovisuel & communication"	Émilie HOARAU	Linda GRONDIN	11	6 %
Groupe ad hoc "Affaires générales, financières et européennes"	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	3	2 %
Groupes de projet / de travail : - LanKRéol : 6 réunions - LanKRéol pou lékol : 9 réunions - Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien : 7 réunions - Colloque inter-CCEE » commission 2 « Égalité des chances : 2 réunions - Colloque inter-CCEE : 3 réunions	Josiane ROBERT Josiane ROBERT Bernadette BERTIL Bernadette BERTIL Roger RAMCHETTY	Linda GRONDIN Marie SAUTRON	27	15 %
Réunions de travail	Mickaël MAILLOT Bernadette BERTIL Josiane ROBERT	Linda GRONDIN Marie SAUTRON	10	6 %
		Nombre de réunions totales	178	
		Représentations extérieures	53	

## 1.5 Le personnel administratif

En ce qui concerne son personnel, le CCEE a accueilli en 2018-2019 une apprentie qui prépare un BTS « Communication » à la Chambre de commerce et de l'industrie. Outre une sensibilisation aux actions de communication du Conseil, cette apprentie s'est attachée à :

- poursuivre la constitution de la bibliothèque virtuelle en complétant le fonds documentaire du Conseil ;
- accompagner les chargées de mission des commissions 1 « Vivre ensemble » et 5 « Média, audiovisuel et communication » dans les actions de communication liées à l'organisation du concours LanKRéol notamment.

Il est à noter également le départ de Madame Émilie HOARAU, chargée de mission de la commission 5 « Média, audiovisuel & communication » le 1<sup>er</sup> avril 2019. Elle a été remplacée par Madame Nathalie RAMAYE à partir du 15 juillet 2019 qui n'est malheureusement restée que 3 semaines pour des raisons de santé.

Le Conseil a aussi accueilli une stagiaire pendant une semaine en fin d'année pour un retour à l'emploi.

## II. ACTIVITÉS DES INSTANCES DU CCEE

### 2.1 Les saisines

Les saisines obligatoires et spécifiques constituent une part importante de l'activité de l'Assemblée plénière et des commissions du Conseil. En effet, l'étude des documents budgétaires ou stratégiques exige une analyse fine et un certain niveau d'expertise mobilisant beaucoup de temps.

Tous ces avis et contributions sont téléchargeables sur le site internet du CCEE, [www.ccee.re](http://www.ccee.re).

### ***2.1.1 Les saisines obligatoires***

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur les documents budgétaires suivants :

- bilan d'activités de la Région pour l'exercice 2018 ;
- compte administratif du Conseil régional pour l'exercice 2018 ;
- projet de décision modificative n° 1 – 2 et 3 du budget 2019 de la Région ;
- les orientations budgétaires de la Région pour l'exercice 2020.

### ***2.1.2 Les saisines spécifiques***

En 2019, des saisines spécifiques ont été traitées par les commissions. Elles seront présentées ci-après par chaque commission dans les parties qui les concernent.

## **2.2 Les réflexions et les actions des instances**

### ***2.2.1 Commission 1 « Vivre ensemble »***

Culture, enseignements et éducations artistiques, arts, littératures, langues et cultures régionales, histoire, patrimoine culturel, structures muséales, projets de développement culturel

Au-delà des saisines obligatoires, l'année 2019 a été **une année d'actions pour la commission « Vivre ensemble »**. Elle a été marquée notamment par la mise en œuvre de trois projets dont deux nouveaux :

#### **1) Les ateliers Culture**

Suite à la crise qui a agité le corps social réunionnais fin 2018, il est apparu urgent aux membres de la commission de mettre en place des moments d'écoute et d'échanges avec les acteurs culturels, ceux-ci ayant fait entendre de fortes revendications.

Ainsi, de juin à août, des rencontres d'une durée moyenne de trois heures ont été organisées avec des acteurs représentatifs de divers domaines culturels. Il s'agissait de recenser les difficultés auxquelles ces derniers sont confrontés dans leurs pratiques individuelles ou dans leurs relations avec les institutions. Deux objectifs étaient prioritairement visés :

- établir un état des lieux des principaux secteurs culturels ;
- relever les freins au développement de ces différents secteurs et identifier les pistes pour y remédier.

#### ***Méthode et déroulement de l'opération***

La méthode retenue était l'animation d'ateliers, confiée à un bureau d'études, dans les locaux du CCEE à Saint-Denis, pour recueillir l'expression des acteurs culturels, l'analyser et la restituer sous forme d'un rapport écrit et d'un diaporama.

Quant à l'animation des ateliers, elle s'est faite en semi-directif en deux temps :

- des échanges sur les problèmes liés à la thématique pour mettre en relief les freins et l'expression des attentes en matière de production/création, diffusion et médiation ;
- le recueil des propositions des acteurs culturels, lesquelles ont été reprises en l'état.

Des éléments issus de contributions écrites par des personnes absentes lors des ateliers ont été intégrés au document de synthèse.

Les ateliers, structurés autour de 8 thèmes correspondant aux divers domaines de la culture, se sont déroulés en 9 séances (certaines disciplines ayant nécessité 2 séances), selon le planning suivant :

- Atelier 1 « Arts plastiques » :  
Mercredi 05 juin à 13 h 30  
Mercredi 12 juin à 13 h 0

- Atelier 2 « Théâtre » : Samedi 15 juin à 09 h 00
- Atelier 3 « Livre » : Mardi 02 juillet à 09 h 00
- Atelier 4 « Promotion de la langue » : Mercredi 19 juin à 09 h 00
- Atelier 5 « Salles de diffusion » : Samedi 22 juin à 09 h 00
- Atelier 6 « Danse » : Mardi 25 juin à 09 h 00
- Atelier 7 « Audiovisuel » : Mercredi 26 juin à 09 h 00
- Atelier 8 « Musique » : Mercredi 14 août à 09 h 00
- Mercredi 21 août à 09 h 00

À l'issue de cette série de rencontres, un rapport a été établi en vue d'une diffusion, la plus large possible, auprès de tous les partenaires et décideurs de politiques publiques culturelles.

## **2) Une action inédite : la mise en place d'un concours d'écriture en créole réunionnais à l'attention des scolaires, en partenariat avec l'Académie de La Réunion**

Cette action en faveur de l'écriture de la langue créole s'inscrivait logiquement dans la suite du *Konkour LanKRéol*, créé par Daniel Honoré et porté par le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement, en collaboration avec l'UDIR et la Ligue de l'enseignement, depuis 2004.

Considérant l'évolution de l'enseignement du créole à l'école depuis 2001, le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement a pris l'initiative d'organiser une réunion avec la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (*DAAC / Rectorat*), avec l'objectif de concevoir un concours d'écriture en créole réunionnais à destination des scolaires, plus particulièrement à l'attention des classes où l'enseignement de cette langue est dispensé.

Ainsi, ce premier concours, dont le lancement prévu initialement en 2018 n'avait pu se faire, en raison de la crise sociale, a pu finalement se concrétiser en 2019. Pour cette première édition, à titre expérimental, il a concerné deux cycles : les cycles 3 et 4 répartis sur les 5 bassins pédagogiques, soit 230 élèves.

### **Il est à noter qu'un Projet d'éducation artistique et culturel (PEAC) a été mis en place par l'Académie dans le cadre de ce concours afin de répondre aux objectifs suivants :**

- approfondir les connaissances culturelles des élèves dans le domaine de la littérature réunionnaise d'expression créole ;
- développer les compétences de communication en plaçant les élèves en situation de réception et de production ;
- développer la créativité autour de la langue créole ;
- participer à un concours de *fonnkèr* (cycle 3 et cycle 4).

La mise en œuvre a été réalisée selon le calendrier suivant :

- mai 2019 : Finalisation du projet avec les différents partenaires et financeurs.
- Mai 2019 : Retour des inscriptions des classes.
- juin 2019 : Prise de contact et rencontre avec les artistes définis pour les interventions en classe.
- Septembre 2019 : Lancement du projet et début des interventions en classe.
- 11 octobre 2019 : Date de remise des textes.
- 30 octobre : Réunion du jury au CCEE.
- Mois de novembre : Préparation du prêt à flasher par le CCEE pour l'édition du recueil des textes de LanKRéol pou lékol - Pri Daniel Honoré.
- 17 décembre 2019 : Remise des prix organisée par le CCEE et la Région Réunion au Moca - Région Réunion

Cette 1ère édition a rencontré un vif succès tant auprès des élèves que des enseignants. Il est à souligner que l'édition du recueil issu de ce concours a été préfacé par le Recteur. Ce concours littéraire en créole réunionnais a été l'occasion d'une fructueuse collaboration entre l'Académie de La Réunion et le Conseil.

### 3) La 15ème édition du Concours LanKRéol (adultes)

Il est à souligner que l'année 2019 a été marquée par la disparition de Daniel Honoré. Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement, en hommage au grand *zarboutan* de la culture réunionnaise et de la langue créole a décidé d'associer, légitimement, son nom au concours littéraire *LanKRéol*. Ce concours est désormais intitulé : « **LanKRéol – Pri Daniel Honoré** ».

Comme tous les ans, depuis 2004, le Conseil, à travers sa commission « Vivre ensemble », s'attache, dans le cadre de la Journée internationale de la langue maternelle proclamée par l'UNESCO le 21 février 2000, à lancer son appel à projets pour un concours d'écriture dans la langue régionale, **afin de promouvoir la diversité linguistique, culturelle et le multilinguisme**. Une conférence de presse est organisée à cette occasion en présence des membres du jury. En 2019, ce ne sont pas moins de 178 textes qui ont été enregistré par le service pour 42 candidats.

Le travail du jury, sous la présidence de Patrice TREUTHARDT, l'un de nos plus grands *fonnkézér*, s'est déroulé sur la période de juin à août pour départager les 42 candidats et désigner les 3 premiers prix et les mentions spéciales.

Il est à souligner qu'il s'agit d'une action qui se prépare sur deux années. Pour l'édition de 2019, une plus forte collaboration s'est développée avec la Région Réunion, se traduisant notamment par l'organisation de la manifestation sur le site du Moca (Montgaillard culture et arts). D'autre part, plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation du Conseil à l'occasion de la remise des prix du concours.

Outre ces trois opérations, **la préparation de deux interventions de la commission lors du colloque inter-CCEE « Pou mazine nout domin : la kiltir, nout zarboutan » au MOCA, à Saint-Denis, les 22-23 et 25 octobre 2019.**

Les interventions se sont organisées autour de la problématique suivante : "**cultures et développements : pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires**", soit en créole réunionnais "**pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutan nout péi**".

**La commission a été à l'initiative de 2 temps forts du colloque sur la matinée du 23 octobre :**

- **Le 1<sup>er</sup> temps : Une tribune** en rapport avec les « ateliers Culture » sous l'intitulé : « **Rondkozé / acteurs culturels et politiques publiques** ».

Il était question de présenter une synthèse des « auditions » d'acteurs culturels dans les domaines tels que : les arts plastiques – la littérature – la langue – le spectacle vivant (Théâtre-Danse) – les salles de diffusion/création – les Media/audiovisuel.

Cette présentation a été assurée tour à tour par les membres de la commission et le temps d'échange avec le public, une cinquantaine de personnes, a été animé par le président de commission, Dominique CARRÈRE. De fructueux échanges ont eu lieu avec l'assistance qui était composée aussi bien d'acteurs culturels que de décideurs publics.

- **Le 2ème temps : Un débat** ayant pour thématiques :
  - « **Persistance ou changement des pratiques culturelles ?** » **Le tan lontan comme laboratoire de nouvelles pratiques** » ;
  - « **La persistance des pratiques culturelles au travers de la langue et de la musique** ». **En vue de l'organisation de cette intervention, la commission avait reçu l'ethnomusicologue Guillaume SANSON du PRMA pour son expertise ; il nous a également conseillés dans le choix de nos intervenants.**

Le président de la commission, Dominique CARRERE, a animé ces interventions. Les communications des intervenants étaient systématiquement suivies d'une interaction avec l'assistance :

- l'historien Laurent HOARAU s'est attaché à faire part de son point de vue sur la « **Persistance ou changement des pratiques culturelles ? le tan lontan comme laboratoire de nouvelles pratiques** » ;

- l'auteure Monique SEVERIN , a axé son intervention sur « les affres de la création littéraire en pays réunionnais » ;
- les artistes-compositeurs-musiciens : LABELLE, Jako MARON – Nicolas M'TIMA, ont centré leurs interventions sur la problématique de « La créolisation des nouveaux courants musicaux » ;
- l'intervention de LABELLE s'est enrichie de la projection d'un clip consacré à l'apport des nouveaux courants musicaux dans la création réunionnaise, illustrant une collaboration avec Nathalie NATIEMBÉ.

### **2.2.2 Commission 2 « Égalité des chances »**

Éducation et enseignement de la maternelle à l'université, formation continue, formation professionnelle et apprentissage, prévention et lutte contre l'illettrisme, insertion sociale et professionnelle, recherche, innovation, situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité régionale

Au-delà des avis formulés dans le cadre des saisines obligatoires et de la participation aux réunions externes, la commission s'est mobilisée dans la préparation de deux temps forts :

- la 2<sup>e</sup> édition des Rencontres de l'éducation de l'océan Indien ;
- le colloque inter-CCEE.

Elle a aussi été à l'écoute des institutions et associations représentées au CCEE ainsi que du CRIJ.

#### **➤ Les Rencontres de l'éducation de l'océan Indien - 2<sup>e</sup> édition**

Les Rencontres de l'éducation de l'océan Indien se sont tenues les 6 et 7 mai 2019 à Saint-Denis, autour de la thématique « S'émanciper, s'unir pour construire du commun - Rouv out zieu pou trase out somin ». Le CCEE s'est associé à nouveau à la fédération de La Réunion de la Ligue de l'enseignement pour cette 2<sup>e</sup> édition organisée dans la continuité de la réflexion ouverte en 2017.

Ce partenariat s'est mis en place dès la fin janvier. Il s'est poursuivi par une participation aux travaux du comité de pilotage et un accompagnement de l'association dans l'organisation de l'événement jusqu'à son déroulement. L'Hôtel de ville de Saint-Denis, principalement et l'amphi bioclimatique du campus Nord de l'Université de La Réunion ont accueilli les Rencontres.

L'édition 2019 a proposé aux acteurs relevant du champ éducatif une quinzaine d'ateliers en lien avec le thème « rouv out zieu pou trase out somin », construits et animés par les membres du comité de pilotage : la Ligue de l'Enseignement, la Ville de Saint-Denis, le Rectorat de La Réunion, l'École supérieure du professorat et de l'éducation, le CRAP – Cahiers pédagogiques ainsi que la Région et le Département qui ont rejoint cette 2<sup>e</sup> édition.

Nouveauté du programme 2019 : la mise en place d'une table ronde proposée par le CCEE intitulée « L'émancipation au cœur de l'éducation ? ».

La commission « Égalité des chances » s'est mobilisée dans l'organisation de ce temps fort en sollicitant neuf participants (de l'éducation scolaire, de l'éducation populaire, du monde politique, spécialistes en sciences et histoire de l'éducation, de la laïcité, une étudiante) à échanger sur cette question cruciale de l'émancipation de l'individu. Tous ont donné leurs points de vue sur le rôle de la famille et de l'École dans l'émancipation des jeunes, sur la place accordée à l'éducation populaire dans ce processus et sur les conditions à réunir pour qu'elle soit à l'œuvre. La manière dont les nouveaux modèles éducatifs et les modes de communication numérique contribuent à l'émancipation des jeunes a été également questionnée. Cette table ronde animée par Thierry VOLCK a ainsi réuni Wilfrid BERTILE, Marie-Maxime BELLAMY, Jocelyne GUICHARD, Mireille LAPORTE, Raoul LUCAS, Mélody FIDELIS, Sylvain GENEVOIS, Michel MIAILLE, Jacqueline SECRETTAND.

Ces deux journées ont aussi été ponctuées par les conférences des deux invités :

- « La construction de l'identité en France » par Michel MIAILLE, professeur émérite de droit et de sciences politiques de l'Université de Montpellier, président de la fédération de l'Hérault de la Ligue de l'Enseignement, administrateur national de la Ligue et vice-président en charge de la laïcité ;
- « Institutions éducatives et éducation à l'environnement à l'Ile Maurice » par Vina BALLGOBIN, maître de conférence à l'Université de Maurice.

Les actes de ces Rencontres doivent être réalisés par la fédération de La Réunion de la Ligue de l'enseignement.

#### ➤ **Le colloque inter-CCEE « Pou mazine nout domin : la kiltir, nout zarboutan »**

Pour ce rendez-vous 2019 des CCEE, la commission « Égalité des chances » a porté deux tables rondes qui ont eu pour fil conducteur la problématique du bilinguisme. Elles se sont déroulées successivement le 23 octobre invitant leurs participants à croiser leurs regards et à faire part de leurs témoignages d'acteurs.

La première a abordé les enjeux du bilinguisme pour identifier comment et à quelles conditions un bilinguisme équilibré peut se substituer à un bilinguisme soustractif et devenir ainsi un atout pour le citoyen car, rappelons-le, l'enfant qui chemine pour devenir adulte n'a pas juste à apprendre une langue mais surtout à devenir citoyen.

Animée par Gilles LAJOIE, membre de la commission, elle a réuni en qualité d'intervenant.e.s : Raymonde CAPE, CESECE de la Guyane, Francky LAURET, représentant du recteur de l'Académie de La Réunion, chargé de mission Langue vivante régionale, Axel GAUVIN, président de Lofis la lang kréol La Rényon, Jean-Philippe WATBLED, linguiste - professeur émérite de l'Université de La Réunion et Yves ZOOGONES, président de l'UROF.

La seconde a abordé la transmission de la culture -dont la langue- dans différents champs (systèmes éducatif et péri-éducatif, milieu familial), avec un questionnement sur les interactions entre les différents acteurs de cette transmission, la nature même de celle-ci, ses contenus pluriels et le rôle essentiel de celles et ceux qui sont les passeur.e.s culturel.le.s pour préciser le rôle et la place de la langue régionale dans la transmission de la culture.

Cette séquence, animée par Céline RAMSAMY-GIANCONE, enseignante-chercheuse au CRESOI a été articulée autour des interventions de Laurita ALENDROIT-PAYET, association ANKRAKE<sup>1</sup>, Alexandrine ARAYE, déléguée régionale de la FCPE de La Réunion, Alexandrine DIJOUX, enseignante en sociologie à l'UCO. Raymonde CAPE pour le CESECE de Guyane et Francky LAURET pour le rectorat ont aussi participé aux échanges.

#### ➤ **Réunions d'information et d'échanges avec les institutions et les associations membres de son assemblée**

Le Conseil a coutume d'inviter ses membres à partager les actions menées au sein de leur structure. Ces temps de présentation, de rencontre et d'échanges vise à apporter un éclairage sur une politique, une stratégie et/ou sur l'activité en général que ces institutions et associations mettent en œuvre au bénéfice du territoire de La Réunion.

En 2019, la commission « Égalité des chances » a sollicité l'intervention des conseiller.ère.s suivant.e.s : Gilles LAJOIE président du Conseil académique et Anne-Françoise ZATTARA-GROS vice-présidente Relations internationales et Coopération de l'Université de La Réunion. Elle a reçu également Stéphanie BARONNE, directrice de l'association SAOME.

---

<sup>1</sup> Association réunionnaise agissant pour la défense de l'identité réunionnaise.

➤ **La nouvelle offre de formations (NOF) 2020-2024 et la politique de relations internationales et de coopération régionale de l'Université de La Réunion**

La proposition d'une offre de formations rénovée à partir de la rentrée 2020 constituait une belle opportunité pour présenter au CCEE la maquette puis le détail de cette offre 2020-2024, une fois accréditée. Les conseillers ont pu appréhender la démarche élaborée par l'établissement universitaire, la structuration de sa NOF articulée autour de deux grands champs de formation - *Cultures, territoires et sociétés plurielles dans l'océan Indien* et *Sciences, technologies et santé en environnement tropical* - ainsi que les nouveaux parcours de Licence disciplinaires, bi-disciplinaires et à orientation métiers qui seront proposés à la prochaine rentrée.

Cette présentation a été complétée par celle consacrée aux relations internationales et à la coopération régionale de l'Université. Les conseillers ont noté la politique dynamique mise en place en matière de relations internationales (210 accords internationaux dont plus de 150 sur l'espace européen), la variété des programmes de mobilité tournés vers l'international et les pays du Grand océan Indien (programme « REUNION » à la rentrée 2020) mais également les prochains défis que l'Université de La Réunion doit encore relever pour s'imposer comme « l'université française et européenne de référence sur l'axe Afrique-Asie ».

➤ **L'association Santé Addictions Outre-Mer (SAOME)**

L'association SAOME est une structure toute jeune au sein du CCEE bien que son existence sur le territoire date de 2001 (ex-Réunisaf). Elle est représentée depuis 2018 par un conseiller qui siège au titre de la lutte contre les addictions dans la commission « Égalité des chances ». La rencontre avec la Directrice de SAOME a été l'occasion d'avoir une présentation complète de l'association : évolution de ses missions, secteurs d'activité majeurs, actions en matière de coopération régionale, gouvernance, financements... Les échanges ont permis d'apporter des informations complémentaires sur son intervention dans les établissements scolaires, son activité de formation et d'analyse des pratiques professionnelles et de se questionner sur la place de l'addictologie dans le champ médical ou sur les objectifs de l'association en matière de recherche.

➤ **Rencontre avec le CRIJ : présentation et échange sur l'action CADIJ (base de Connaissances d'Accès aux Droits et Information Jeunesse).**

Les commissions « Égalité des chances » et « Cohésion sociale » ont échangé avec la chargée d'étude du CRIJ sur le projet CADIJ qui vise à recenser et constituer une cartographie complète des acteurs et dispositifs jeunesse existant sur le territoire réunionnais. Les enjeux, les objectifs, la méthodologie ainsi que le calendrier de réalisation de l'étude ont été présentés et discutés. Des associations membres du CCEE qui mettent en œuvre de tels dispositifs ont pu relayer ces informations auprès de leur structure et répondre à l'enquête menée.

### **2.2.3 Commission 3 « Cohésion sociale »**

*Éducation populaire, sport, socio-éducatif, animation, relations internationales et coopération régionale*

Aux côtés des saisines légales sur lesquelles elle a été mobilisée, la commission « Cohésion sociale » a consacré en 2019 l'essentiel de son activité à deux chantiers principaux :

- Le lancement de la réflexion sur le dialogue interculturel
- La préparation de la « Conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire » (17 décembre 2019) organisée en partenariat avec la DJSCS

➤ **Le dialogue interculturel**

La commission a saisi l'opportunité de l'organisation par le Conseil du colloque inter-CCEE sur le thème de la « Culture » au cours du dernier trimestre 2019, pour lancer une réflexion qu'elle souhaitait mettre en œuvre de longue date et consacrée au dialogue interculturel. L'idée étant

d'organiser bien en amont du colloque, des ateliers préparatoires basés sur des auditions d'acteurs associatifs, d'experts, de personnalités... afin d'être en mesure lors de la manifestation, de présenter à travers un débat, un rendu intermédiaire de ses travaux et d'élargir sa réflexion au plus grand nombre en vue de l'enrichir. Ce débat devait également permettre de valider une feuille de route pour la poursuite des travaux ainsi que les modalités de mise en œuvre de ce dialogue interculturel.

La phase d'audition des divers acteurs a mobilisé durant plusieurs mois un grand nombre d'heures et d'énergie de la commission. Au cours de ces auditions, les différents acteurs ont pu présenter leur structure, exprimer leur perception du dialogue interculturel à La Réunion, exposer la manière dont ils y contribuent à travers leurs actions et enfin indiquer leur positionnement vis-à-vis de l'opportunité de créer un espace de mise en commun, d'échanges des points de vue, de dialogue interculturel. Concernant cette notion « d'espace » à créer, la commission considère en effet que sur une île qui présente la particularité d'offrir à travers sa population une importante diversité culturelle, une multiculturalité se traduisant par la coexistence de pratiques, de valeurs et de croyances différentes qui conditionnent chaque ressenti et analyses des faits sociétaux de notre territoire, ceux-ci doivent pouvoir s'exprimer, se partager.

Plus d'une trentaine d'acteurs ont ainsi été auditionnés et dont le détail suit ci-après.

#### Au titre des associations :

Jerry AYAN – **FAC (Fédération des associations chinoises)**, Houssen AMODE – **AMR (Association des musulmans de La Réunion)**, Dr Selvam CHANEMOUGAME – **Association Tamij Sangam**, Abderrahmane FODIL – **Association Educadoo**, Fawwaz ILIASSA – **Associations des étudiants Comoriens à La Réunion**, Marie Angelina IMIRA – **Association Nasyon Kaf**, Kassim M'BAE et Ahamadi TOILIHA – **Association Noor Anla Noor**, Déboraha RABEHARIZAKA – **Comité Mada**, Rani RICKMOUNIE et Jean VICTORIA – **Fédération tamoule**, Swami ADVAYANANDA – **Ashram du Port**, Jean Paul IMAHO-ICHIZA et Honoré RABESAHALA – **Association MIARO**, Charlotte RABESAHALA – **Association ZANGOUN**, Espérance ANJARA, Eugène FELIX et Abderemane MBABAMBA – **FAMAR (Fédération des associations mahoraises actives de La Réunion)**, Harinirina RAKOTOHARIMANANA – **Association VETSO**.

#### Au titre des experts et des institutions :

Dr Driss ALAOUI – **Université de La Réunion**, Emmanuel SOUFFRIN – **ESOI**, Zaitouni BAMANA, Nissioiti BACO OUSSENI et Mohamed MHOUDHOIR – **Délégation de Mayotte à La Réunion**, Dr Alexandrine DIJOUX (auteure d'une thèse sur l'identité culturelle).

Le contenu de l'ensemble de ces auditions a été capitalisé sur support audio ainsi qu'à travers des retranscriptions exhaustives et intégrales.

À l'issue de ces travaux, la commission a donc été en mesure de proposer dans le cadre du colloque Inter-CCEE, un débat intitulé « Dialogue interculturel : Alon met ansamn », programmé le mercredi 23 octobre 2019 de 09 h 00 à 12 h 30. Ce dernier animé par Dominique PICARDO, Vice-président du CCEE, et organisé autour de deux séquences a rencontré un important succès avec plus d'une centaine de participants. La première séquence était notamment articulée autour des interventions remarquées du Dr Driss ALAOUI – Professeur des universités à l'Université de La Réunion – Responsable du Master « Recherche en Éducation » puis du Dr Alexandrine DIJOUX – auteure de la thèse « Éducation et transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion : entre refus et appropriation ».

#### ➤ **Conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire** »

Organisée, le 17 décembre 2019, à l'initiative de l'État et du Mouvement associatif de La Réunion (MAR), la manifestation a été mise en œuvre également en partenariat avec la Région, le Département et le CCEE.

L'objectif à travers cet événement visait d'une part, à proposer le temps d'une journée, une valorisation de l'action associative au niveau local et de l'autre, à faire un point d'étape sur la charte des engagements réciproques signée deux ans plus tôt, le 21 décembre 2017 et dans la déclinaison de laquelle le CCEE s'était fortement impliqué.

Les membres de la commission ont activement participé aux travaux préparatoires de cette manifestation qui ont démarré dès le mois de juillet et qui se sont tenus au rythme de deux réunions mensuelles jusqu'à la mi-décembre.

Au regard du rôle moteur joué par le CCEE dans la déclinaison, au niveau local, de la charte des engagements réciproques, ce dernier a été sollicité pour intervenir à l'une des deux tables rondes programmées et intitulée « La charte des engagements réciproques, c'est du concret ! ».

La conférence régionale s'est tenue le mardi 17 décembre sur le site de l'Université de La Réunion au Moufia (Amphithéâtre Lacaussade) de 08 h 30 à 16 h 00. Plus de 300 participants étaient présents. Plusieurs membres de la commission « Cohésion sociale » étant déjà conviés à cette journée au titre de leur propre mouvement (MAR, CROS, ARCV, CRAJEP, JPA...), il a été décidé de faire intervenir à la table ronde pour le Conseil, Mme Geneviève FERRERE, Vice-présidente du CCEE. Celle-ci a pu exposer la démarche du CCEE aux côtés des autres partenaires (DJSCS, CAF, Réunion Bénévolat, MAR, Ligue de l'enseignement...). La table ronde a suscité un vif intérêt avec plus de 200 participants.

Il faut noter également que lors de cette conférence régionale associative, a été retenu et consolidé par la DJSCS, le concept de « Kaz Asso », issu d'une initiative des membres du MAR et qui consiste en un collectif regroupant plusieurs associations régionales (CRAJEP, CRIJ, CRESS, MAR, Maison des associations de St-Benoît...). Il se donne pour objectif de fédérer les « têtes de réseau » et de répondre aux questions de soutien à la vie associative pour l'ensemble du tissu associatif de La Réunion. Il intervient sur six axes stratégiques : l'accueil et l'orientation ; l'appui relais ; la communication ; l'interface institutionnelle et l'animation du réseau ; l'observation et la prospective et enfin le plaidoyer.

Par ailleurs, le CCEE s'est vu confier la réalisation des actes de cette journée.

#### **2.2.4 Commission 4 « Cadre de vie et développement territorial durable »**

*Environnement dont biodiversité terrestre et marine, patrimoine naturel, gestion des déchets, planification territoriale, aménagement du territoire et grands travaux, déplacements, routes, transports, énergies dont énergies renouvelables, mobilité, desserte aérienne et continuité territoriale, tourisme, situation en matière de développement durable de la région Réunion*

En 2019, les saisines spécifiques de la commission ont porté sur :

- la préparation du SDAGE 2022-2027 avec l'audition du Comité pour l'eau et la biodiversité ;
- la programmation pluriannuelle de l'énergie de La Réunion (PPE) pour les années 2019-2028 et le schéma régional biomasse de La Réunion (SRB) avec audition de la direction environnement et développement durable de la Région ;
- la révision du Plan de déplacements urbains de la CINOR avec présentation du projet par la direction aménagement de la CINOR.

Par ailleurs, l'activité de la commission durant les mois d'août-septembre-octobre a largement été consacré à la préparation du colloque inter-CCEE organisé du 22 au 25 octobre 2019 au MOCA. La commission a ainsi organisé 4 réunions préparatoires autour du débat « Le Tourisme révélateur de culture » qui s'inscrit dans la continuité des travaux entamés lors de la réalisation du rapport CCEE « culture et tourisme » publié en octobre 2017.

Lors de ces réunions préparatoires les acteurs institutionnels du tourisme ont été entendus, la FRT et l'IRT pour la présentation des *Fonnkèr* et de la manifestation *Réunion Métis*, ainsi qu'une entreprise privée, *Balades créatives*, dirigée par Benjamin Clément. Tous ont accepté de participer au colloque.

Le débat s'est déroulé le 23 octobre devant un auditoire d'environ 50 personnes. Les membres des conseils des autres départements d'outre-mer invités ont pu partager leurs expériences avec les invités programmés et le public.

Les intervenant.e.s et les présentations d'expériences proposées ont été les suivant.e.s :

- Joël RABOTEUR du CCEE de la Guadeloupe, Habitation caféière La Grivellière ;
- Jean-Pierre BACOT du CESECE de la Guyane, Le tourisme en Guyane ;
- Géraldine HUET de la Fédération régionale du tourisme de La Réunion, Fonnkèr ;
- Stéphanie JAUTZY, de l'Office du Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTI ouest), Zarlors ;
- Benjamin CLEMENT, prestataire privé de La Réunion proposant Balades Créatives ;
- Catherine Dostes, de l'Île de La Réunion Tourisme, Réunion Métis.

En outre, au-delà des saisines obligatoires et de la préparation du colloque inter-CCEE, l'activité de la commission a été marquée en 2019 par la saisine de la CINOR concernant la révision de son PDU (Plan de déplacements urbains) qui intègre le tramway TAO et les téléphériques, dont l'avis a été rendu en janvier 2020.

Enfin il est à noter qu'un conseiller, Patrice SOUPRAYENMESTRY, a mis fin à ses fonctions au sein de la Commission 4 et n'a pas été remplacé. La commission est donc composée de 8 membres au lieu de 9.

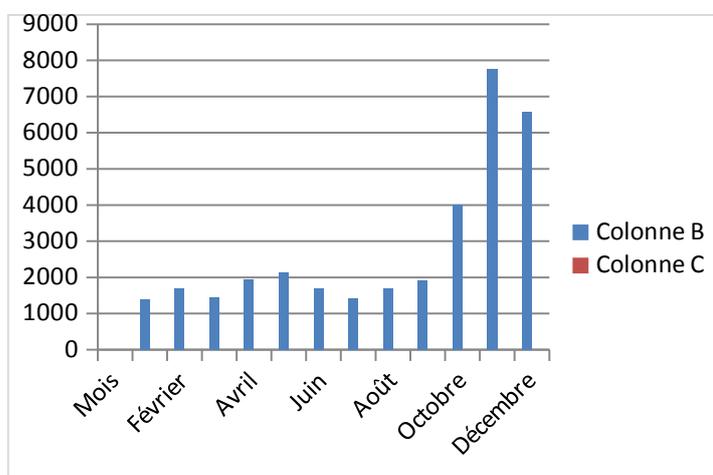
### 2.2.5 Commission 5 « Media, audiovisuel & communication »

*Audiovisuel, technologies de l'information et de la communication, numérique et des réseaux, documentation, communication et événementiel du CCEE »*

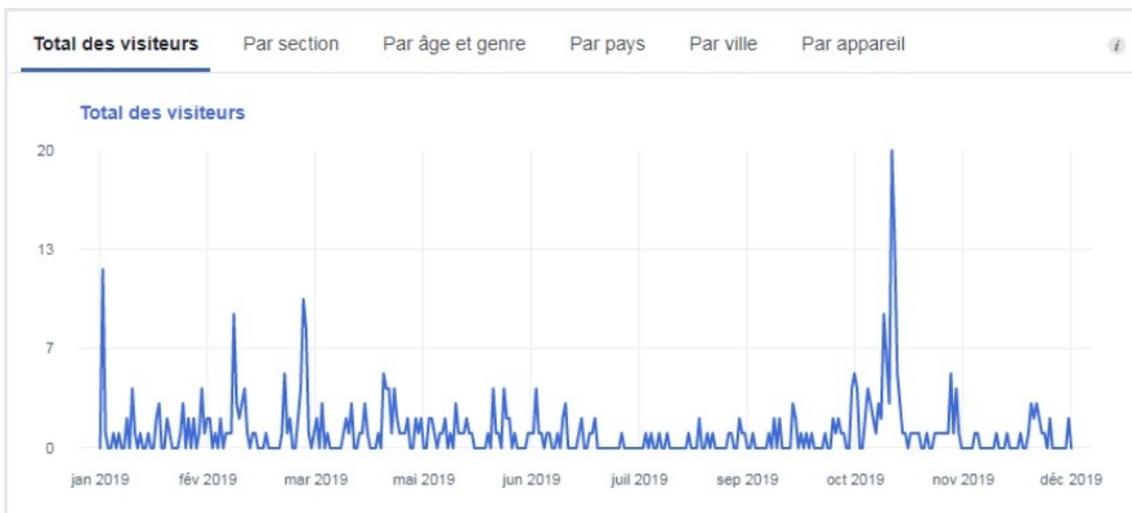
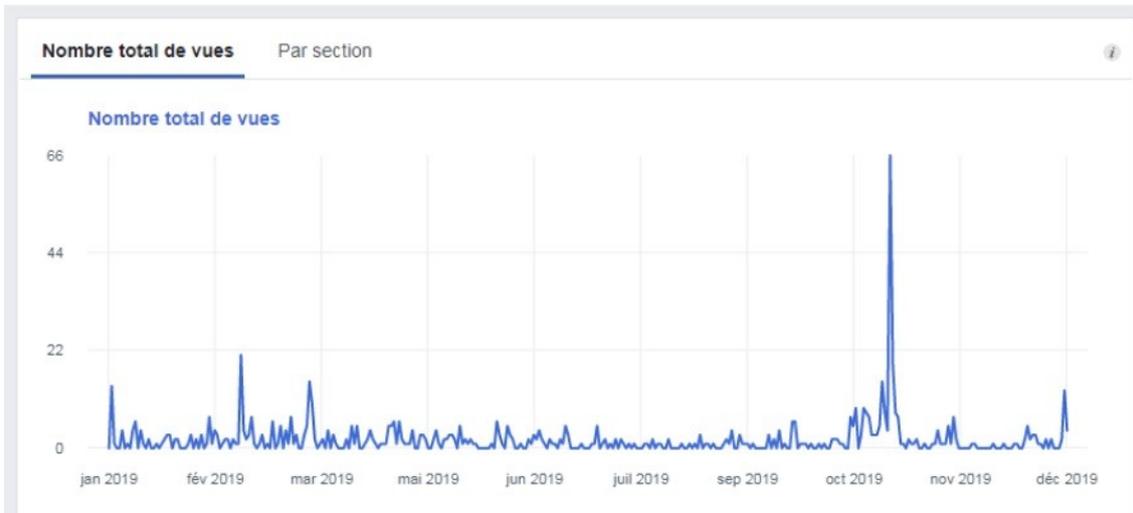
En 2019, la Commission « Media, audiovisuel & communication a essentiellement travaillé sur les saisines obligatoires. Elle a toutefois esquissé un plan de travail pour élaborer le rapport sur l'état de la communication audiovisuelle à La Réunion. Mais au regard du départ de la chargée de mission en cours d'année, de l'affectation tardive d'un nouveau personnel qui au final n'est pas resté très longtemps, cette réflexion a été reportée pour 2020.

En ce qui concerne le site internet et la page facebook du CCEE les indicateurs suivants sont relevés :

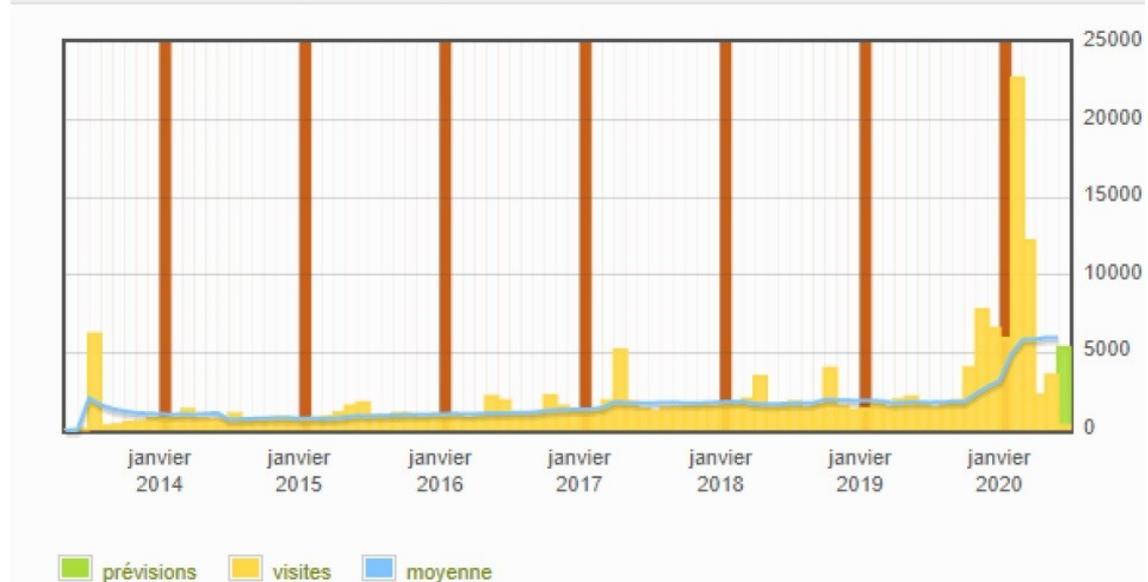
Mois	Visites
Janvier	1 396
Février	1 697
Mars	1 460
Avril	1 955
Mai	2 128
Juin	1 708
Juillet	1 411
Août	1 709
Septembre	1 921
Octobre	4 002
Novembre	7 774
Décembre	6 568
<b>Total</b>	<b>33 729</b>

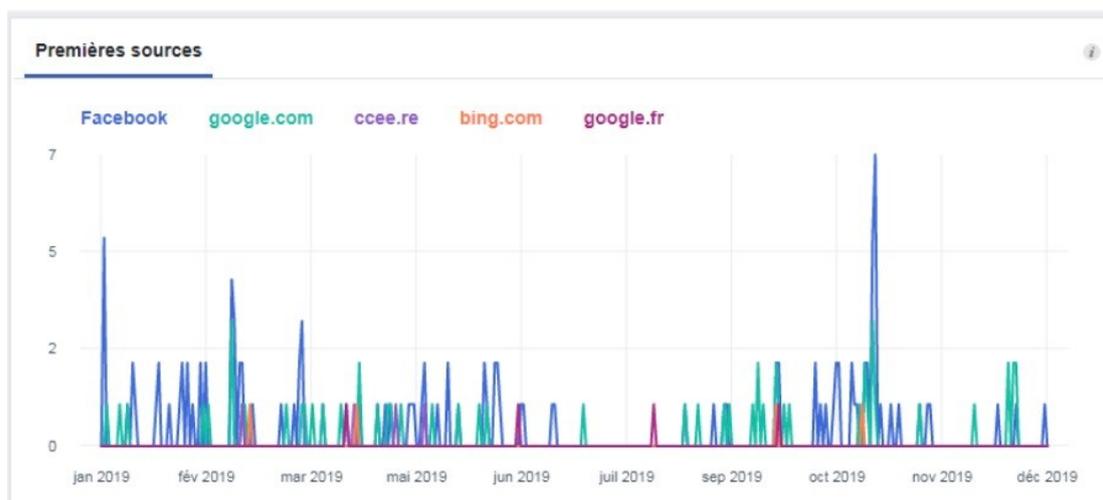


## Statistiques page fan Facebook CCEE 2019



## Nombre de visites par mois





Enfin, deux autres indicateurs illustrent également la visibilité du CCEE de La Réunion sur internet, à savoir : la présence du site du CCEE et de sa page Facebook tous deux référencés en première position sur la page du moteur de recherche de « Google ».

### III. LE COLLOQUE INTER-CCEE 2019

Le dernier colloque inter-CCEE s'est déroulé du 22 au 25 octobre 2019 au MOCA à Saint-Denis et son organisation a été confiée au CCEE de La Réunion.

À cette occasion, des délégations extérieures des CCEE de Mayotte et de la Guadeloupe, du CESECE de la Guyane et du CESE national ont été accueillies, le conseil de la Martinique n'ayant pas pu être présent.

Le déroulement de cette rencontre a été intimement lié à deux autres :

1. Le concours LanKRéol, Pri Daniel Honoré 2019, une action du CCEE de La Réunion en partenariat avec l'UDIR, la Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion et la Région Réunion visant la promotion de l'expression littéraire et poétique en langue créole réunionnaise ;
2. NEC+ultra pour faire ensemble la société numérique ultramarine de demain qui s'inscrit dans la démarche de Numérique En Commun (échelle nationale). Une rencontre organisée par l'association SOLIDARNUM en partenariat avec la préfecture, la Région Réunion et le CCEE de La Réunion qui vise un déploiement de la médiation numérique dans les Outre-mer.

Le colloque a volontairement été conçu comme ouvert à toutes les personnes intéressées, les deux cents participant.e.s de La Réunion ont ainsi pu échanger leurs visions avec celles des autres territoires ultramarins sur la thématique : Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutan nout péi – Cultures et développements – Pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires.

Cette semaine de mise en perspective de nout domin a été cadencée comme suit.

1. **Les discours introductifs** des Conseils consultatifs présents et de la Région Réunion ont été l'occasion pour chacun de rappeler leur cheminement respectif sur la problématique Culture/Développement.
2. **Le tour des territoires** a permis à chaque délégation de valoriser et de capitaliser ses expériences montrant que la Culture voire le couple Culture / Nature est une réelle source d'énergie pour le développement local durable.
3. Il a été suivi de l'intervention du **grand témoin**, Edmond René LAURET qui a abordé les évolutions de la société réunionnaise et des tensions sociales et psychologiques qu'elles peuvent créer à travers des personnages de fiction<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> « Le Dernier Kréol », Edmond René LAURET

4. **Une intervention du CESE où à l'auditoire a découvert de son récent rapport « Valorisons les langues des Outre-mer pour une meilleure cohésion sociale ».**
5. **Une série de sept ateliers** a été organisée afin d'approfondir les réflexions à partir d'échanges d'expériences et du croisement des regards sur sept problématiques préalablement identifiées telles que :
  - persistances culturelles, kan la kiltir i tienbo,
  - dialogue interculturel : alon met ansamn,
  - bilinguisme / multilinguisme dans nos territoires : enjeux et atouts pour le citoyen,
  - bilinguisme / multilinguisme et transmission culturelle,
  - acteurs culturels et politiques publiques,
  - le tourisme, révélateur de culture et source de développements,
  - images des insulaires dans la création audiovisuelle de nos territoires,
6. **La restitution orale des travaux** des ateliers sur chaque thématique a permis aux participants de prendre connaissance d'une première synthèse.
7. **La conclusion** a été le moment de faire part des enseignements voire des engagements retenus par chaque délégation et par le Grand témoin.

Divers supports audiovisuels, dont un documentaire<sup>3</sup> sur le Fonnkèr<sup>4</sup>, ont été partagés pour nourrir la réflexion pour le plus grand plaisir de tous. De même, la littérature a souvent été mobilisée pour exprimer des idées, des vécus ou des analyses. Le théâtre a eu aussi la part belle grâce aux talents de deux artistes (auteurs, conteurs...), Sully ANDOCHE et Daniel LÉOCADIE, qui ont ainsi mis en valeur leur pétillante capacité d'analyse. L'auditoire a ainsi pu prendre du recul sur l'ensemble des échanges à l'aide d'une intelligente mise en dérision remplie d'humour et d'amour à l'égard du créole et de la culture réunionnaise et autres sujets débattus lors de cette manifestation.

C'est aussi avec grande émotion que l'auditoire a écouté Monique HONORÉ, veuve de Daniel HONORÉ à qui un vibrant hommage a été rendu tout au long du colloque, avec entre autres une exposition qui lui était dédiée, créée pour cette circonstance et destinée à circuler dans les communes et établissements scolaires de l'île.

Le grand témoin, Edmond LAURET (précédemment cité), est revenu sur les vertus des démarches endogènes de manière très concrète :

- les conclusions d'une étude récente, faite au niveau des régions françaises de l'hexagone sur les expériences de développement endogène réussies dans leurs territoires mettent l'accent – en tant que condition nécessaire de la réussite – **sur le sentiment positif d'appartenance des acteurs à une communauté, à un « pèi »** : ceux-là y sont attachés, et s'y identifient. L'étude démontre par ailleurs que **les projets « positifs » combinent tous économie, social, et bain de culture contemporaine en évitant d'idéaliser un passéisme radical**. Les chances offertes à La Réunion de mieux réussir son développement en « l'endogénéisant » seront mesurées à l'aune de ces observations : quelle est la nature du "sentiment d'appartenance" partagé par les Réunionnais. Permet-elle d'envisager leur mobilisation sur un projet de développement d'envergure ? Quelle ingénierie d'accompagnement pour un développement endogène ? Y a-t-il des stratégies qui permettraient à La Réunion de prendre un peu de recul par rapport au consumérisme de masse et au divertissement généralisé ? Terre « Créole » par excellence, La Réunion n'aurait-elle pas intérêt à s'inspirer de la méthode de la « créolisation » – une expérience inédite de mobilisation endogène de l'intelligence collective – pour réduire son mal-développement ?
- **le génie créole** s'est traduit dans la capacité à construire des anciennes maisons faciles à reconstruire ou résistantes aux intempéries, à inventer des outils et des engins adaptés aux

<sup>3</sup> Dann fon mon ker de Sophie LOUYS

<sup>4</sup> État d'âme, cri du cœur, poésie. Source : Dictionnaire Kréol/Français, Alain ARMAND

besoins de la macro-économie comme de l'économie familiale, à créer une médecine douce (avant la mode !) et une alimentation à base de plantes locales notamment les racines... En bref et dit autrement, un génie créole qui a permis durant plusieurs siècles une plus grande autonomie de fonctionnement par une optimisation des ressources locales. Il faut **faire revivre ce génie créole** et se dire que nous en sommes capables. Il sera naturellement enrichi par l'acquisition croissante de savoirs et de compétences techniques. En effet, les nouvelles technologies ne doivent pas inquiéter en tant que telles. Elles sont des outils, à nous, à savoir les mobiliser à bon escient.

Par ailleurs, des idées plus ciblées de mise en opérationnalité d'une démarche de développement endogène ont été avancées. Elles abordent essentiellement le préalable au développement endogène évoqué précédemment à savoir l'émergence du/de la citoyen.ne ultra-marin.ne.

Certaines abordent des mesures et des actions à prendre **en faveur d'un bilinguisme équilibré et d'une valorisation du fait culturel local** dans les politiques ou les décisions publiques pour sortir de la situation de diglossie pénalisante et sortir du bilinguisme soustractif :

- un office public de la langue à La Réunion ;
- un accueil en langue créole dans les services publics ;
- un accueil du jeune à l'école maternelle dans la langue qu'il pratique ;
- un enseignement de la langue première précocement, élargissement du dispositif des classes bilingues ;
- un renforcement de l'enseignement des langues régionales dans une démarche de réelle prise en compte du pluri-linguisme ;
- une prise en considération des acquis linguistiques des élèves ;
- un accompagnement des acteurs de la formation professionnelle à la création de nouveaux outils pédagogiques ;
- la formation des enseignants : intégrer une habilitation à l'enseignement du créole ou en créole dans leur formation ;
- la possibilité de poursuivre des études en langues régionales ;
- la valorisation systématique de la langue dans les médias aux heures de grande écoute ;
- Interpellation par le CCEE du recteur de La Réunion pour faire connaître la civilisation ; l'histoire du peuplement de La Réunion dans les programmes scolaires ;
- l'organisation par le CCEE de La Réunion d'actions concrètes pour la connaissance des pratiques et des cultures communes ;
- un encouragement des jeunes à voyager dans les pays d'origine du peuplement de La Réunion pour avoir un retour qualitatif d'expérience ;
- une capitalisation et utilisation du travail mené à La Réunion dans divers cadres ;
- le soutien à la transmission intergénérationnelle, possible rempart contre les enfermements, les replis sur soi. Savoir qui transmet quoi ? Ce qu'il faut conforter et comment ?
- La mobilisation de l'Éducation populaire pour la réflexion identitaire de chacun, pour travailler sur le bilinguisme et la transmission culturelle et pour montrer la modernité de la culture créole.

D'autres recommandations sont formulées.

- La mobilisation de l'audiovisuel pour une meilleure reconnaissance et visibilité des outre-mer dans le paysage audiovisuel national ;
- la mobilisation de l'audiovisuel pour investir le corps, la parole et la pensée réunionnais/ultramarins, se réappropriier nos récits et partager des émotions universelles, conserver et partager un héritage ;
- une priorité aux actions qui s'inscrivent dans le temps même au détriment des événementiels que les élus locaux apprécient tant (à La Réunion) ;
- déployer un tourisme lié à la promotion d'une culture (re) valorisée dans un discours de vérité et impliquant les populations concernées.

De plus, **redonner de la dignité aux peuples des Outre-mer à propos de leurs langues, de leur identité, de leur territoire, de leur Histoire, de leur mode de vie... est l'étape préalable à une sincère démarche de développement endogène.** En effet, l'homme/la femme cassé.e, affaibli.e par de multiples exclusions culturelles et sociales ne sera pas à même de prendre son destin en main dans une démarche collective.

Pour cette raison, le colloque a dénoncé les hiérarchies culturelles, les dénis linguistiques, les diverses aliénations culturelles ou consuméristes, les mauvais copiés/collés des politiques publiques, les constructions de peurs...

Ainsi, le président du CCEE de La Réunion, Roger RAMCHETTY considère qu'il faut avancer vers l'affirmation **des peuples des Outre-mer** ce qui ne doit absolument pas être considéré comme excluant de la République. **En effet que faut-il de plus à une population qui a son Histoire, sa langue, sa culture, son environnement naturel propres pour être considérée comme un peuple ?**

Enfin, le colloque a pointé du doigt les responsabilités des décideurs locaux et extérieurs, mais également celles des populations qui se sont elles-mêmes laissées bercer par ces **musiques** du rattrapage, de la consommation, du fonctionariat... lesquelles au final deviennent **douces-amères**. Nous devons être conscient.e.s de notre responsabilité collective de la situation pour être en mesure d'avancer vers un développement endogène. Il n'est ni exact ni efficace de considérer que les problèmes ne viennent que de l'extérieur. Il ne serait pas non plus réaliste d'attendre que les solutions viennent globalement de l'extérieur. Il importe donc de **définir les bons leviers pour agir pour un autre et meilleur domin.**

**Le colloque ayant défini l'émergence du.de la citoyen.ne réconcilié.e avec sa langue et sa culture et reconstruisant sans cesse son lidantité comme un premier levier.**

Quelques jeunes réunionnais notamment dans le milieu artistique font preuve d'audace. Laisant les complexes à leurs aînés, ils s'ouvrent au monde en pensant, en parlant, en mangeant, en vivant... en créole. Ils se libèrent de certaines peurs... et ainsi se forment un avenir. Ils contribuent à ouvrir une petite brèche qu'il importe d'élargir pour faire émerger une société qui sera source d'épanouissement et d'équité sociale pour tous. Cela doit nous conforter dans notre devoir d'encourager, d'accompagner, de soutenir et si besoin de défendre la jeunesse dans ses projets.

La construction de nos communs ainsi renouvelés sera le socle sur lequel un développement humain et endogène pourra se construire :

**Ansanm avek, dobout, pou mazine domin : nout kiltir, zarboutan nout péi.**

#### IV. LES MISSIONS

↳ **Conférence permanente annuelle des présidents des CCEE des régions d'Outre-mer et du département de Mayotte – 1ère phase à Paris, Palais d'Iéna au CESE, du 27 au 31 mai 2019**

Deux moments forts rythment les rencontres des CCEE des régions d'Outre-mer (La Réunion et la Guadeloupe) et du département de Mayotte :

- le colloque inter-CCEE ;
- la conférence permanente annuelle des présidents des CCEE des régions d'Outre-mer (La Réunion et la Guadeloupe) et du département de Mayotte.

Ces rencontres sont, pour les conseils, l'occasion de faire le point sur un ensemble de dossiers communs à nos institutions et d'élaborer des positions stratégiques communes.

De plus, avec les nouvelles mandatures qui se sont installées en 2018 dans les différents territoires, il apparaît opportun pour nos institutions de :

- faire un bilan de l'exercice 2018 ;

- de définir des perspectives d'actions pour 2019 et même pour la suite de la mandature ;
- d'arrêter l'organisation pratique et logistique des prochaines conférences permanentes des CCEE et du colloque inter-CCEE ;
- d'échanger sur toutes les questions d'actualités et institutionnelles relevant des champs de compétence du CCEE.

Se rajoutent à cela, des rencontres avec le CESE national, des représentants de la société civile organisée de l'hexagone, à savoir :

- la députée Cécile RILHAC, membre de la délégation Outre-mer de l'Assemblée nationale en remplacement du député Olivier SERVA, président de la délégation aux Outre-mer, qui a été retenu par d'autres obligations. Cette rencontre concernait le rapport d'information déposé par la délégation sur les discriminations dans les Outre-mer.
- la section de l'éducation, de la culture et de la communication du CESE concernant le rapport sur l'éducation populaire. Il est à signaler également, que la gouvernance de cette section du CESE se propose d'être un interlocuteur privilégié des CCEE au CESE et de favoriser des échanges et des rencontres avec la délégation Outre-mer, du CESE et les sections « Aménagement du territoire » et « Environnement » du CESE ;
- la gouvernance du Mouvement associatif national qui a beaucoup insisté pour que les CCEE développent des liens avec la COFAC<sup>5</sup> et qu'une déclinaison régionale de cette structure nationale se mette en place au sein des territoires d'outre-mer qui le souhaitent.

En plus de ces rencontres, deux réunions de travail se sont tenues avec des acteurs de l'audiovisuel. La première avec Madame Amel COGARD, directrice « Éducation » à France Télévision, où des informations ont été échangées sur :

- le regroupement, en novembre 2019, de contenus audiovisuels issus de Arte, de l'institut national de l'audiovisuel, de radio France et d'autres acteurs de l'audiovisuel public français, sur une plateforme numérique unique à destination des publics scolaires (élèves et enseignants) ;
- la volonté de France Télévision de cibler un public scolaire en développant du travail partenarial avec des associations (Ligue de l'enseignement...) ou des institutions telles que Canopé<sup>6</sup> ou le CLEMI<sup>7</sup>.

La seconde avec Walles KOTRA, directeur exécutif chargé de l'Outre-Mer à France Télévisions, et Octave TOGNA, membre du groupe Outre-mer, membre des sections : de l'environnement, de la délégation de l'Outre-mer, où les échanges ont concerné : la nécessité de définir une stratégie globale pour l'Outre-mer en matière d'audiovisuel (plateforme numérique de contenus à vocation éducative, articulation et adaptation des questions relatives à l'histoire des Outre-mers dans les programmes audiovisuels, espaces d'échanges de programme sur les Outre-mer, développement d'une manifestation dédiée au film documentaire à La Réunion sur la base de l'exemple de la Nouvelle-Calédonie, élargissement de l'offre globale de programme sur les Outre-mer du groupe France Télévision.

<sup>5</sup> La COFAC (Coordination des fédérations et associations de culture et de communication) est une coordination qui rassemble une vingtaine de fédérations (plus de 40 000 associations) culturelles les plus représentatives, œuvrant dans les différents champs de la culture tels que : le patrimoine, le théâtre, les musées, la musique (écoles et ensembles vocaux, instrumentaux et traditionnels), le cinéma, les écoles de cirque, les foyers ruraux, et les maisons des jeunes et de la culture.

La COFAC est aussi un lien entre Culture et Éducation. La COFAC se positionne comme « pôle culture » du Mouvement associatif français et permet aux acteurs associatifs de réfléchir et d'agir de manière concertée sur la place des associations, des bénévoles, des amateurs et des usagers dans l'élaboration des politiques culturelles.

<sup>6</sup> Le réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimées, numériques, mobiles, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative. Acteur majeur de la refondation de l'école, il conjugue innovation et pédagogie pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique.

<sup>7</sup> Le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information, appelé aussi Centre pour l'éducation aux médias et à l'information, est un service de Réseau Canopé, opérateur public sous tutelle du ministère français de l'Éducation nationale. Installé à Paris, il est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif.

Enfin, cette première phase de la conférence permanente des présidents des CCEE, édition 2019, s'est conclue par une réunion avec le représentant des RILC (Tanguy LOUARN) et Bernez ROUZ, président du Conseil culture de Bretagne. Lors de cette séance toute l'actualité relative aux questions de langues et cultures régionales ont été évoquées, d'autant que les militants pour les langues régionales ont constaté des prises de positions idéologiques régressives des élus politiques et du gouvernement sur ces questions se résumant à : « le français avant, les langues régionales si l'on veut et si on le peut ».

Par ailleurs, s'agissant des RILC, l'édition 2019 s'est déroulée les 25 et 26 octobre en présence du rapporteur spécial de l'ONU sur les minorités. L'organisation a été portée par le Conseil régional, le Conseil culturel, des associations culturelles de Bretagne.

Le colloque inter-CCEE se déroulant aux mêmes dates à La Réunion, aucune représentation des CCEE n'a pu prendre part à cette manifestation.

## V. LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Le CCEE a pris part aux travaux des instances suivantes :

- Conseil d'administration du Parc national de La Réunion ;
- Conseil académique de la vie lycéenne.

Le CCEE a également participé aux Assemblées générales, aux Conseils d'administration et Bureaux des organismes suivants :

- Agence film Réunion ;
- AREP ;
- Association les Petits Débrouillards ;
- Association Tikouti ;
- CEMEA ;
- CROS ;
- Énergie Réunion SPL ;
- GRANDDIR ;
- IRT ;
- JPA ;
- Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion / USEP / UFOLEP ;
- Lofis la lang kréol ;
- PNR.

ainsi qu'aux manifestations ci-après :

Date de la réunion	Objet
06-févr.	Assemblée générale de l'AGORAH
07-févr.	Réunion du CLS POE FEDER 2014-2020
16-févr.	Soirée d'anniversaire avec en préambule le vernissage de l'exposition temporaire « Secrets de rhum »
20-févr.	Remise de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif
26-févr.	Présentation du projet de préfiguration du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences 2019 – 2022
27-févr.	Assemblée générale de l'AGORAH
27-févr.	Table ronde « Café de l'éducation : les neurosciences au service de l'éducation »
07-mars	Réunion du CLS POE FEDER 2014-2020
07-mars	Conseil d'administration du PNR
25-mars	Semaine de la croissance bleue
26-mars	Semaine de la croissance bleue
27-mars	Semaine de la croissance bleue

Date de la réunion	Objet
04-avr.	Réunion du CLS POE FEDER 2014-2020
06-avr.	Assemblée générale ordinaire du CRIJ 974
09-avr.	2ème Forum régional des énergies renouvelables de l'océan Indien « L'Efficacité énergétique et enjeux sociétaux de la transition énergétique »
28-avr.	Cérémonie organisée à la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
02-mai	Réunion du CLS POE FEDER 2014-2024
29-mai	Conférence territoriale de l'action publique
07-juin	Premier Comité de filière « Écotourisme »
11-juin	14ème conférence des EPL outre-mer : Agir pour la qualité de la vie
11-juin	14ème conférence des EPL outre-mer : Agir pour la qualité de la vie
12-juin	14ème conférence des EPL outre-mer : Agir pour la qualité de la vie
13-juin	Cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine.
18-juin	Cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage commémorative de l'appel du général de Gaulle.
20-juin	Réunion relative à la mise en œuvre de la stratégie de soutien à la vie associative
24-juin	Signature de convention de partenariat entre le CROS et la Région Réunion et « Ravivage de la flamme des jeux des îles de l'océan Indien »
26-juin	Réunion des partenaires institutionnels de GRANDDIR pour le plan d'action 2019-2020 et son plan de financement
27-juin	Conseil d'administration du PNR
02-juil.	Réunion de l'OER
05-juil.	Déjeuner en présence de son Excellence Stephan TOUSSAINT, Ministre de la Jeunesse et des Sports et de sa délégation, dans le cadre des Jeux des îles de l'océan Indien
13-juil.	Assemblée générale de l'ARCV
30-août	Conférence régionale VA et ES : Comité de pilotage stratégique
05-sept.	Conférence régionale VA et ES : Comité de pilotage technique
06-sept.	Vernissage de l'exposition « DUNKORAMA JUST DO IT »
11-sept.	Allocation régionale de recherche de doctorat
15-sept.	Hommage aux ancêtres engagés
24-sept.	Comité de pilotage technique de la « Conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire »
18-oct.	Célébration des Terres et mers australes françaises sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
08-nov.	Les Rencontres territoriales « L'ESS en toute liberté »
12-nov.	Ateliers territoriaux « Transition écologique et lumière »
13-nov.	Ateliers territoriaux « Transition écologique et lumière »
15-nov.	Ouverture des conférences « Lecture : mécanismes, apprentissage et langue parlée dans la famille »
26-nov.	Conseil d'administration du PNR
04-déc.	UROI
05-déc.	Mois de l'ESS : Conférence territoriale « L'ESS en toute liberté »
06-déc.	UROI
06-déc.	Conseil d'administration de l'OER
12-déc.	Rencontre territoriale aéroportuaire : Acteurs & vision 2040 »

## VI. LES PUBLICATIONS

En 2019, les publications du Conseil ont été les suivantes :

- le recueil LanKRéol ;
- le recueil LanKRéol pou lékol.

# ***ANNEXE***

**Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement**  
 Détail des crédits pour l'exercice 2019

LIGNES	OPÉRATIONS	N° LIGNE	LIBELLES	BP 2019
<b>INVESTISSEMENT</b>				
033-2031-900	19D11981	26109	Études et recherches	320
033-21838-900	19D11979	26110	Autres immobilisations corporelles	7 900
033-2188-900	19D11980	26111	Autres matériels techniques	900
<b>Total Investissement</b>				<b>9 120</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
033-60623-930	19D11935	26112	Alimentation	2 500
033-60631-930	19D11954	26113	Fournitures d'entretien	1 500
033-60632-930	19D11955	26114	Petits équipements	1 000
033-6064-930	19D11956	26115	Fournitures	2 000
033-611-930	19D11959	26116	Prestations	44 400
033-61351-930	19D11975	26117	Location de matériel de transport	800
033-6156-930	19D11982	26118	Maintenance	300
033-617-930	19D11981	26119	Études et recherches	1 000
033-6182-930	19D11983	26120	Acquisition CD/DVD	400
033-6182-930	19D11974	26121	Abonnements	1 000
033-6182-930	19D11976	26122	Documentation	400
033-6185-930	19D11894	26123	Frais de colloques et séminaires	30 000
033-6231-930	19D11984	26124	Annonces et insertions	500
033-6234-930	19D11986	26125	Frais de réception	2 500
033-6236-930	19D11987	26126	Catalogues et imprimés	1 000
033-6238-930	19D11989	26127	Publicité, publication, relations publiques – Divers	7 000
033-6261-930	19D11978	26128	Frais d'affranchissement	200
033-65322-930	19D11754	26129	Indemnités de mission et déplacement CCEE	42 000
033-65325-930	19D11990	26130	Frais de formation CCEE	1 000
033-65328-930	19D11991	26131	Frais supplémentaires (élus)	500
	19D11594		DM4 2018 – Budget provisoire 2019	40 000
033-65321-930		27203	Indemnités de fonction CCEE	510 000
<b>Total Fonctionnement</b>				<b>690 000</b>
<b>Total Budget CCEE</b>				<b>699 120</b>

## **TABLE DES SIGLES**

- ADEME	: Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AGEFIPH	: Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
- AGESCA	: Association de gestion des centres de santé de Grenoble
- AMDR	: Association des maires de La Réunion
- ANLCI	: Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- APEPS	: Association des parents d'élèves du primaire au supérieur
- APIED	: Association pour l'insertion des enfants différents
- AREP	: Association réunionnaise d'éducation populaire
- ARFAMHP	: Association réunionnaise des familles et des amis des malades handicapés psychiques
- ARVISE	: Association régionale pour la valorisation des initiatives socio-économiques
- AVEC	: Accompagnement à la vie sociale, à l'enfance et à la citoyenneté
- CAF	: Caisse d'allocations familiales
- CCAS	: Centre communal d'action sociale
- CCIR	: Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion
- CESE	: Conseil économique, social et environnemental
- CESECE	: Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation
- CEVOI	: Centre d'études du vivant de l'océan Indien
- CEVU	: Conseil des études et de la vie universitaire
- CINOR	: Communauté intercommunale du Nord de La Réunion
- CIREST	: Communauté intercommunale Réunion Est
- CIRILLE	: Centre interinstitutionnel de ressources sur l'illettrisme
- CIVIS	: Communauté intercommunale des villes solidaires
- CPRDFP	: Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles
- CRAJEP	: Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- CRDP	: Centre régional de documentation pédagogique
- CRES	: Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- CRESOI	: Centre de Recherche sur les sociétés de l'océan Indien
- CRIJ	: Centre régional d'information jeunesse
- CROS	: Comité régional olympique sportif
- CROMS	: Comité régional des offices municipaux des sports
- DEFIT	: Association de défense des professionnels indépendants du tourisme
- DIECCTE	: Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DIREN	: Direction régionale de l'environnement
- DTEFP	: Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
- ESPE	: École supérieure du professorat et de l'éducation
- FCPE	: Fédération des Conseils de parents d'élèves
- FLAREP	: Fédération des langues régionales dans l'enseignement public
- FRT	: Fédération réunionnaise de tourisme
- IRT	: Île de La Réunion tourisme

- JPA : Jeunesse au plein air
- LE-FOL : Ligue de l'enseignement – Fédération des œuvres laïques de La Réunion
- ONU : Organisation des nations unies
- OTI : Office du tourisme intercommunal de l'Est
- PARLER : Parler apprendre réfléchir lire ensemble pour réussir
- PMI : Protection maternelle infantile
- PNR : Parc national de La Réunion
- PREDIS : Plan régional d'élimination des déchets industriels
- PREDAMA : Plan régional d'élimination des déchets autre que ménagers et assimilés
- PRMA : Pôle Régional des Musiques Actuelles
- RILC : Rencontres interrégionales des langues et cultures
- SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- SYPRAL : Syndicat professionnel des activités de loisir
- SNAV : Syndicat national des agents de voyage
- TIC : Technologies de l'information et de la communication
- TFUE : Traité de fonctionnement de l'union européenne
- TNT : Télévision numérique terrestre
- UCO : Université catholique de l'Ouest
- UCOI : Université de la communication de l'océan Indien
- UROF : Union régionale des organismes de formation
- UDIR : Union pour la défense de l'identité réunionnaise
- UHR : Union des hôteliers de La Réunion
- UMIH : Union des métiers et des industries de l'hôtellerie
- UNCCAS : Union nationale des centres communaux d'action sociale
- USEP : Union sportive de l'enseignement premier degré